

Bulletin d'inscription **formation Commissaire et Officier 2018**

Nom	Prénom	
Adresse	Code Postal	Ville
Adresse mail	Tél portable	
Niveau d'études	Profession éventuellement exercée	
Concours passé (s) en 2018	<input type="checkbox"/> Concours externe	<input type="checkbox"/> Concours interne
<input type="checkbox"/> Commissaire de Police	<input type="checkbox"/> Officier de Police	<input type="checkbox"/> Officier de Gendarmerie

Votre inscription à la formation doit comprendre :

- ◆ Ce bulletin d'inscription rempli, daté et signé
- ◆ Un chèque (ou plusieurs chèques, au maximum 6) à l'ordre de l'ISP de l'intégralité du montant des frais (permettant de recevoir les codes d'accès et les supports photocopiés dès l'inscription).

Merci d'indiquer vos nom et prénom au dos de chaque chèque.

Une inscription en ligne est aussi possible sur le site de l'ISP.

Les frais de scolarité comprennent les envois de photocopiés en France métropolitaine. Pour des raisons de problèmes postaux récurrents, les photocopiés ne sont envoyés ni à l'étranger ni dans les collectivités d'outre-mer. (une formule particulière est proposée aux élèves résidant hors de France métropolitaine, se renseigner auprès du secrétariat).

En cas d'annulation, aucun remboursement ne pourra être exigé.

Date et signature précédées de la mention lu et approuvé

cadre réservé à l'administration

Choix de la formation Police ISP

Cochez les cases qui vous concernent :

Module de formation à l'admissibilité et à l'admission (commissaire et officier)

3 200 €

(2 600 €) *

11 supports photocopiés – méthodologie de chaque épreuve en vidéo – 90 heures de cours – 25 concours blancs - 12 simulations orales individuelles et collectives (dont sport et gestion du stress)

Précisez la session choisie pour l'admissibilité :

- Session 1** (Stage intensif en présentiel à Paris : en journée du 25 Novembre au 17 Décembre 2017)
- Session 2** (Cours du soir en présentiel à Paris : du 2 Novembre 2017 à fin Janvier 2018)
- Session 3** (Intégralité des cours de la session 1 en vidéo)

Module de formation à l'admissibilité (commissaire et officier)

2 500 €

(2 000 €) *

9 supports photocopiés – méthodologie de chaque épreuve en vidéo – 90 heures de cours – 20 concours blancs

Précisez la session choisie :

- Session 1** (Stage intensif en présentiel à Paris : en journée du 25 Novembre au 17 Décembre 2017)
- Session 2** (Cours du soir en présentiel à Paris : du 2 Novembre 2017 à fin Janvier 2018)
- Session 3** (Intégralité des cours de la session 1 en vidéo)

Module de formation à l'admission (commissaire et officier)

1 000 €

2 supports photocopiés – méthodologies en vidéo – 12 simulations individuelles

RAPPEL :

La formation à l'admissibilité peut intégralement être suivie à distance (cours vidéo).

La formation à l'admission peut être partiellement suivie à distance (mais ni les entraînements de sport, ni les entraînements de gestion du stress ni les entretiens collectifs qui se dérouleront exclusivement à Paris).

* ces tarifs sont réservés aux candidats ayant suivi cette même formation à l'ISP entre 2014 et 2017.

Formations complémentaires éventuellement choisies

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Stage complet d'initiation au droit pour les non-juristes - 35 heures | 600 € |
| <input type="checkbox"/> Module complémentaire "gendarmerie" – 15 heures | 300 € |
| <input type="checkbox"/> Module complémentaire "ENM" | 600 |

Retrouvez toute notre actualité sur :

